

Le 7 août 2023

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS  
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

N° DP 2023-252

Action culturelle

Saison culturelle 2023/2024

Contrat de Cession

Producteur « Le Cri du Charbon »  
Spectacle « Volcan tour par TACHKA »  
ROANNE TABLE OUVERTE

Le dimanche 22 octobre 2023

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence facultative « Action culturelle » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver tout contrat d'acquisition ou de cession, à titre gratuit ou onéreux, de droits de propriété intellectuelle (littéraire, artistique, industrielle, brevets, logiciels, développements applicatifs...);

Considérant que le spectacle « Volcan tour par TACHKA » de la production « Le Cri du Charbon » répond à la programmation de la saison culturelle 2023/2024 ;

Considérant le contrat de cession du spectacle de cette compagnie pour un montant de 1 055 € TTC ;

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Certifié exécutoire |              |
| Reçu en préfecture  | 22 AOÛT 2023 |
| Publié              |              |

## DECIDE

- D'approuver le contrat de cession avec la production « Le Cri du Charbon », portant sur la réalisation du spectacle intitulé « Volcan tour par TACHKA », pour un montant de 1 055 € TTC, comprenant la cession de droit d'exploitation et le transport ;

- De préciser que ce spectacle sera présenté dans le cadre de Roanne Table Ouverte le dimanche 22 octobre 2023 à St Jean St Maurice.

*Par délégation du Conseil communautaire,*



Le Président,  
**Yves Nicolin**  
Maire de Roanne